

La situation est très critique pour l'Office burundais des recettes

Deutsche Welle, 23.10.2015 L'Économie burundaise en crise Depuis le début de la crise burundaise en avril, l'Office burundais des recettes enregistre un manque à gagner de plus de 84 milliards de francs burundais, soit 53 millions de dollars. Une tribune de Domitille Kiramvu. Depuis sa création en 2009, l'Office Burundais des Recettes [Photo : siège de l'OBR à Bujumbura] est l'une des institutions à avoir affichées le plus de résultats positifs en matière de collecte des recettes fiscales. C'est aussi un des plus importants employeurs du Burundi. Mais depuis fin avril, la situation est très critique pour l'OBR qui ne parvient pas à renouveler ses performances habituelles.

Les contribuables ont fui le pays La crise politico-sécuritaire actuelle est incontestablement le mal principal qui tue l'OBR. Car fin avril 2015 correspond avec le début des manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza qui venait d'officialiser sa candidature lors d'un Congrès de son parti CNDD-FDD. La forte répression qui a suivi les manifestations a poussé ainsi de nombreux contribuables à fuir le pays. Cette crise a finalement eu des incidences au niveau des caisses publiques. Pourtant le gouvernement burundais qualifie la crise de minime, la confinant à quatre communes. Pour certains analystes économiques, cette conclusion des pouvoirs publics est biaisée. Car c'est dans la capitale Bujumbura que circule plus de 80% de la masse monétaire, donc, le gros du champ d'application de l'OBR se trouve dans la capitale. Les pertes semblent si importantes que l'Office Burundais des Recettes n'a publié aucun rapport des recettes fiscales depuis la fin du mois de mars. Le tout dernier rapport publié sur le site de l'OBR ne contient que celui du premier trimestre 2015 (janvier-mars) et rien sur le second trimestre (avril-juin) ou même sur les rapports mensuels. Ce qui n'est pas dans les habitudes de cette institution ou le service de communication est efficace. Des exonérations contestables Un autre fait marquant qui peut expliquer les pertes et manques à gagner de l'OBR sont les exonérations, des avantages fiscaux record accordés en violation totale de la loi des finances. Alors que celle-ci autorise des exonérations ne dépassant pas 18 milliards de francs burundais, soit plus de 11 millions de dollars, cette année, le rapport de l'association Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Évolution des Mentalités PARCEM fait état de 80 milliards, soit plus de 50 millions de dollars d'exonérations accordées. Ces exonérations ont chaque fois suscité des débats jusque même parmi les députés à chaque vote loi des finances. Ce qui est malheureux selon l'Oluome, c'est que ces avantages fiscaux sont entourés de flou et seraient accordés sur des bases clientelistes et sans réel suivi de l'OBR. Mais cette année financière risque d'être aggravée dans les prochains mois à cause de la suspension de l'appui de certains partenaires importants du Burundi qui jugent non crédibles les élections de 2015. Plus de 51% du budget du Burundi provient habituellement des pays partenaires, moins de 50% étant issu des recettes intérieures.